

OFFRE D'EMPLOI

TECHNICIEN EN PRÉVENTION DES INCENDIES

La MRC du Rocher-Percé, située en Gaspésie, est un employeur de choix, offrant des conditions de travail avantageuses et une expérience professionnelle enrichissante dans un environnement unique. Vous serez entouré d'une équipe de professionnels investis et soudés ayant à cœur le maintien et le développement d'un milieu de vie de qualité pour les citoyens.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS DU POSTE

- Mettre en œuvre les actions du schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRSI) dont la responsabilité est attribuée à la MRC;
- Assurer un suivi et coordonner les actions du SCRSI dont la responsabilité est attribuée aux municipalités locales;
- Appliquer le programme régional concernant l'inspection périodique des risques plus élevés;
- Participer à la mise à jour du schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRSI);
- Effectuer les inspections des bâtiments à risques plus élevés;
- Mettre à jour l'inventaire, le classement et l'évaluation des risques;
- Compiler et analyser les données relatives aux inspections et aux rapports d'incendie et en tirer des recommandations en matière de prévention et de sécurité incendie;
- Mettre en œuvre le programme de sensibilisation du public;
- Procéder aux enquêtes de recherche des causes et circonstances d'incendie;
- Offrir un soutien technique aux municipalités;
- Accomplir toute autre tâche connexe à sa fonction.

EXIGENCES DEMANDÉES

- Être titulaire d'une attestation d'études collégiales (AEC) ou d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en prévention incendie;
- Connaissance approfondie des logiciels Première Ligne et la suite Microsoft Office;
- Leadership, autonomie, sens des responsabilités, entregent et sens de l'organisation;
- Avoir une bonne maîtrise de la langue française à l'écrit et à l'oral;
- Détenir un permis de conduire valide de classe 5.

EN RETOUR DE TON ENGAGEMENT

- Un poste à temps plein avec possibilité de permanence;
- Un salaire compétitif établi selon la politique salariale en vigueur (34 \$/h – 42 \$/h);
- Un horaire de travail de 32,5 heures/semaine (fin de la semaine de travail tous les vendredis à midi).

Si ce poste correspond à ce que tu recherches en matière de responsabilités professionnelles, fais-nous parvenir ta candidature aux coordonnées ci-dessous. N'hésite pas à nous téléphoner pour plus de détails au 418 689-4313!

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae, devront être transmises par courriel seulement, **au plus tard le 16 juillet 2026, à 16h,** à l'adresse recrutement@rocherperce.qc.ca, en prenant le soin d'indiquer dans l'objet du courriel le poste « Technicien en prévention des incendies ».

Nous remercions tous les candidats de l'intérêt envers le poste et l'organisation. Seules les personnes retenues seront contactées.

Le générique masculin est utilisé dans le texte uniquement dans le but de l'alléger.